

COMMUNIQUE À LA SUITE DE LA VIDÉO CANOPÉE

Biosyl n'utilise jamais des bois issus de coupes sauvages.

Tous les bois transformés par Biosyl sont renseignés et sourcés. Sans données de provenance, les bois ne sont pas autorisés dans nos usines. De plus, Biosyl est engagé dans la certification PEFC (certification de gestion durable des forêts).

Notre système de traçabilité mis en place depuis 2021 nous permet d'indiquer que la coupe filmée par Canopée est

- Une coupe sanitaire de chênes pédonculés mourants dans une parcelle victime du changement climatique. Cette parcelle sinistrée est en cours de reboisement en espèces de chênes mieux adaptées au changement climatique.
- La majorité des bois issus de cette coupe n'a pas été livrée à Biosyl, mais utilisée à d'autres fins, notamment en bois d'oeuvre

Notre fournisseur a pu nous préciser que

- *Cette parcelle faisait initialement l'objet d'un programme d'amélioration.*
- *Ce massif a fortement souffert des sécheresses et canicules depuis 2018.*
- *Un suivi sanitaire a été mis en place depuis 2020 et cette parcelle a été mise sous observation. Malheureusement son état sanitaire s'est fortement dégradé en quelques années. En 2024, plus de la moitié des arbres étaient mourants, dont une bonne partie déjà morts. Il y avait donc urgence à agir pour assurer l'avenir de cette parcelle.*
- *La coupe a fait l'objet d'une demande extraordinaire à l'administration, accordée au vu de l'état fortement dégradé des arbres.*

Rappelons que **Biosyl utilise uniquement les bois non exploités et non exploitables par les scieries (bois d'oeuvre) et qu'aucune coupe n'est réalisée dans le seul but de nous approvisionner.**

Nous sommes profondément choqués par l'obsession de Canopée à l'égard de Biosyl. Non seulement les méthodes de cette association sont contestables (appel et complaisance face à la violence) et contestées en justice (nombreuses plaintes), mais en plus tout dialogue est impossible dès lors qu'il conduit à des déformations des propos ou des injonctions contradictoires (Lien vers [Courrier à l'association Canopée de novembre 2020](#)).

Les coupes rases sont rares en France (moins de 10% des coupes) et surtout elles cachent la réalité des chiffres. A titre d'exemple, les zones dans lesquelles nous nous approvisionnons ont vu leur dynamique de croissance forestière s'améliorer au cours des 10 dernières années. (progression de 1.1 m3/ha/an dans le Cher, croissance des forêts de 0.8 m3/ha/an dans la Nièvre, et de 1.1 m3/ha/an dans l'Yonne).

Nous regrettons d'être présentés comme cyniques alors que notre démarche vise précisément à concilier performance économique et responsabilité écologique, avec l'ambition de contribuer, à notre échelle de simple PME à la souveraineté énergétique de la France. Biosyl produit une énergie écologique (5 fois moins émettrice de CO2 que le fioul) qui s'appuie sur une gestion durable des forêts (Avec 10 ans de recul, nous constatons que les

forêts aux alentours de notre site historique se sont améliorées) et ses deux usines sont Bas Carbone (Utilisation de foyer biomasse).

Nous partageons une ambition de gestion durable des forêts. Nous n'avons aucun intérêt économique à voir les forêts françaises se réduire, bien au contraire.